

La célébration du Synode diocésain de Tournai (2011-2013) a promulgué des décrets qui concernent l'avenir des paroisses. Le processus qui concerne les paroisses a pris le nom de **refondation**. En effet, il ne s'agit pas d'une simple réorganisation des quarante-neuf unités pastorales mises sur pied à la fin des années 1990, mais bien d'une reprise en profondeur de la signification des unités pastorales dans l'espace public, dans l'ensemble de la société. Le diocèse de Tournai compte sept régions pastorales. Les régions de Tournai, Ath, Centre-Soignies et de Thudinie ont vécu la refondation. Cette année pastorale 2017-2018, c'est la région de Charleroi qui est en route. En 2018-2019, ce sont les régions de Mouscron et de Mons-Borinage qui seront concernées. Au terme de ce processus, il sera possible d'accélérer la mise en place de fusion de paroisses civiles, en bonne intelligence avec le Ministère de la Justice de l'Etat fédéral ainsi qu'avec le Ministère des Pouvoirs locaux de la Région Wallonne. En effet, deux questions sont ici à examiner : les postes de ministres du culte rémunérés par l'Etat fédéral, au plan territorial ; et les fabriques d'église qui sont articulées aux entités communales, aux provinces et à la Région Wallonne.

Le synode diocésain a entraîné la célébration d'un **synode des jeunes**, qui a été clôturé le 19 mars 2016, par la promulgation de dix décrets. Le synode diocésain a entraîné la célébration d'un **synode des familles** qui sera clôturé le 3 juin 2018. Je remercie les services qui accompagnent ces démarches synodales ainsi que mes collaborateurs qui les mènent à leur aboutissement concret et réaliste.

**Deux questions majeures** font l'objet de débats difficiles tant dans la société civile que dans l'Eglise catholique : **l'avenir des cours philosophiques** ainsi que **l'accueil ou non des migrants et des réfugiés**.

**Puis-je me permettre de rappeler la manière dont l'Eglise catholique aborde les questions de société ?**

Tout d'abord, l'Eglise catholique sait qu'elle n'est **pas investie des responsabilités d'un Etat de droit**. En fait, l'Eglise catholique respecte la souveraineté de l'Etat de droit, les pouvoirs en place ainsi que les Lois et Décrets. L'Eglise n'a pas à s'immiscer dans le pouvoir judiciaire ; elle respecte et applique les arrêts et autres décisions prises en la matière. Je dis ceci parce que, de temps en temps, j'entends des membres de l'Eglise catholique prendre des positions comme s'il n'y avait pas une législation et une jurisprudence. L'Eglise ne fait pas partie des parlements, des exécutifs ainsi que des cours et tribunaux. Son devoir est de respecter et de mettre en application ce qui est voté, exécuté et jugé. Comme nous avons la chance de vivre dans une démocratie, nous faisons spontanément confiance aux citoyens qui élisent leurs représentants.

**Si l'Eglise catholique sait qu'elle n'est pas investie des responsabilités d'un Etat de droit, l'Eglise sait qu'elle fait partie de la société civile.** Les membres de l'Eglise sont des citoyens qui ont des opinions qui, en toutes matières citoyennes, doivent chercher à atteindre le bien commun, l'intérêt général. C'est ici que les débats sont absolument nécessaires. Ces débats respectent la déclaration universelle des droits de l'homme. Ces débats font appel à des convictions philosophiques et religieuses. Ces débats mettent en œuvre ce qu'on entend par liberté d'expression. Dans la recherche du bien commun, les citoyens agissent à titre personnel ; ils agissent aussi en tant que membres d'associations diverses ; ils agissent encore comme membres d'associations philosophiques et religieuses. Cela explique que, dans des cas bien précis, l'Eglise en tant qu'association, en tant qu'institution puisse donner un avis dans un débat. Cela suppose de respecter les lois du dialogue de la société civile. Dans certains cas, l'Eglise fait appel à des réalités qu'elle estime fondamentales pour la vie en société.

Elle veille à ce que son discours soit compréhensible par tous ceux qui vivent dans une société bien déterminée. Elle veille aussi à rappeler, selon les questions envisagées, ce qu'elle entend par la dignité de l'être humain, la sagesse de l'humanité en tel ou tel domaine, une sagesse qui s'exprime dans les cultures, les religions, les philosophies.

**L'Eglise fait appel à une parole qui vient de Dieu.** L'Eglise n'impose pas cette conviction. Elle dit qu'elle en vit. C'est ici que son discours, s'il veut être entendu, doit s'exprimer dans des catégories rationnelles, compréhensibles par tous, y compris par ceux qui ont la conviction qu'il n'y a pas de parole qui vient de Dieu. Sur ce point, nous savons bien que le dialogue est difficile parce que, pour des raisons historiques, la référence à une parole qui vient de Dieu a justifié des actes de violence, des exclusions, des mises à mort et des guerres. L'Eglise sait qu'elle doit être prudente quand elle dit qu'elle fait appel à une parole qui vient de Dieu.

**En même temps, nous sommes immergés dans une mentalité qui voudrait empêcher l'Eglise à faire appel à une parole qui vient de Dieu.** Les opinions sur cet aspect de la vie en société sont nombreuses et, en même temps, très simples. Peut-on encore accepter que la référence à un transcendant qui parle au cœur de l'homme pourrait être une bonne chose ? Ou doit-on continuer à éradiquer ce genre de propos de la sphère publique, en raison des conséquences négatives réelles qui ont été manifestées dans le passé et dans certaines régions du monde encore aujourd'hui ? Il est impossible de répondre à ces questions en quelques minutes.

En plus de l'Etat de droit, en plus de la participation de l'Eglise aux débats de la société civile, nous avons **la conscience individuelle de chaque personne humaine, de chaque citoyen.** La conscience est un sanctuaire inviolable que tous sont amenés à respecter. Ici aussi, l'Eglise catholique ne fait pas exception. Elle respecte ce que chaque être humain juge en conscience ainsi que les actes qui en découlent.

**L'avenir des cours philosophiques, de religion et de morale, permettra de mieux préciser les tenants et aboutissants de toutes ces questions.** C'est ici que l'Etat a le droit de faire un arbitrage en vue de respecter ce que la majorité des citoyens attend de ces cours. Ce que je demande, tout simplement, c'est de bien évaluer la profondeur des questions de société quand il s'agit de convictions philosophiques et religieuses. Certes, ceci comporte l'emploi des personnes engagées dans l'enseignement ainsi que les budgets et l'organisation des cours. Cependant, il y a, au fondement, une vraie question à débattre dans la société civile à propos de la manifestation des convictions philosophiques et religieuses, pas seulement au plan de la liberté d'expression, pas seulement au plan de la liberté religieuse, mais aussi au plan des présupposés du droit, du vivre-ensemble dans une société déterminée, et même au plan des présupposés de ce que nous appelons humanité, être humain, faire partie du genre humain.

**La question de l'accueil des migrants et des réfugiés est difficile à plus d'un titre.** Ici encore, l'Eglise catholique ne veut pas mettre à mal la législation des Etats de droit. Elle se situe au plan de la société civile, et elle cherche à donner des éléments fondamentaux sur la dignité humaine, en mettant en lumière certains aspects comme la déclaration des droits de l'homme sur la question des déplacements volontaires ou non, la question des réfugiés. L'Eglise catholique rappelle la souffrance des êtres humains, des enfants et des personnes fragilisées, l'attitude ignoble des passeurs, des vendeurs d'esclaves. L'Eglise catholique veille à rappeler qu'il y a des moyens à trouver pour combattre les causes économiques, politiques et autres de ces déplacements en nombre.

Le Pape François plaide, avec bien d'autres, en faveur de la signature de deux Pactes internationaux sur les migrants et les réfugiés à élaborer sous l'égide des Nations Unies d'ici la fin de 2018.

Nous savons aussi que, selon les diverses régions du continent européen, les Eglises catholiques, réparties par nations, ont des vues qui sont loin d'être convergentes. Comme quoi, on a beau se référer à une parole qui vient de Dieu, il y a bien d'autres facteurs qui jouent pour avoir un jugement et proposer des actions.

Avant d'en venir aux vœux proprement dits, je voudrais faire mention de l'action de l'Eglise catholique dans des situations politiques extrêmes comme ce qui se passe en **République Démocratique du Congo**. La tentation est grande, pour l'Eglise au Congo, de s'arroger les pouvoirs d'un Etat de droit. L'Eglise sait bien qu'elle ne le peut pas. Aussi pousse-t-elle ses membres à agir comme membres de la société civile, comme membres d'associations en tous genres pour faire évoluer toutes les institutions en vertu du principe pour lequel elles ont été fondées. Le Cardinal Monsengwo a repris le flambeau pour dire ce qui ne va pas au plan du fonctionnement des institutions. Mais il a aussi parlé du mensonge de ceux qui exercent le pouvoir.

Je me demande parfois jusqu'où les **fake-news** oseront aller pour détruire la réputation des gens, mettre à mal des autorités légitimes, sans que des institutions n'interviennent pour y mettre fin. Le Président de la République Française a attiré l'attention sur cette question.

En ce début de l'année 2018, je souhaite à chacune, à chacun d'entre vous la santé, la force, le discernement pour réaliser les projets qui lui tiennent à cœur. A ceux qui traversent des épreuves de santé, de séparation, d'incompréhension, je souhaite de trouver des amis sincères pour les accompagner. A ceux qui attendent un heureux événement, ou une compétence reconnue par un diplôme, ou encore autre chose, je souhaite tout le bonheur possible.

Je remercie tous ceux qui sont intervenus pour accorder les fonds nécessaires pour la poursuite de la restauration de la Cathédrale. Et je remercie publiquement le Gouvernement de la Région Wallonne de m'avoir attribué le titre d'officier du Mérite Wallon.

Bonne année 2018 à tous et que, tous, nous puissions vivre beaucoup de moments de bonheur !

+ **Guy Harpigny,**  
**Evêque de Tournai**